CUCDB

CENTRE UNIVERSITAIRE
CATHOLIQUE DE BOURGOGNE

Associé à l'Université Catholique de Lyon

depuis 1993

Année Universitaire 2023/2024

« Œuvrer dans la Lumière »

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACTION DE FORMATION
ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Historique

Le Centre Universitaire Catholique De Bourgogne est né de l'initiative d'un groupe de catholiques bourguignons dont les membres sont issus de différents secteurs d'activité.

Soucieux de la formation des jeunes et de l'avenir de leur région, ils se sont constitués en Association d'Education Populaire le 18 avril 1991.

Fondé en accord avec l'évêque de Dijon et sous la tutelle canonique de l'Université Catholique de Lyon, cette dernière lui apportant la caution de sa dimension universitaire, le Centre est une "fondation dans le diocèse", ce qui correspond au statut des Instituts catholiques de France.

Le CUCDB a ouvert ses portes le 4 octobre 1993. Depuis 1999, il offre un espace de vie et de travail d'une grande qualité dans un cadre moderne et convivial. Exceptionnellement lumineux, ses locaux justifient pleinement la belle devise du Centre, « Œuvrer dans la Lumière ».

Le Centre Universitaire Catholique de Bourgogne est régi par une association Loi 1901. Il est un établissement supérieur d'enseignement privé. Il a le statut de centre associé à l'Université Catholique de Lyon.

Projet fondateur

Proposer aux jeunes dans un contexte culturel de haut niveau un enseignement universitaire et une structuration de la personnalité permettant une vision claire, critique et responsable de leur rôle dans la collectivité, en même temps qu'une professionnalisation qui les aide à s'insérer dans la vie active.

Faire renaître en Bourgogne un centre de rayonnement culturel chrétien de type universitaire, ouvert à tous.
Créer un lieu d'étude et de recherche dans lequel les sciences profanes s'interrogent mutuellement, interrogent la théologie et se laissent interroger par elle. Pareil défi n'est réalisable que dans le respect d'une très grande liberté qui suppose l'indépendance par rapport au politique et à l'économique.

***Vivre la transversalité entre les disciplines comme entre les personnes** est le principe moteur de la vie universitaire et culturelle du Centre. Dans ce cadre, le CUCDB organise des activités tranversales dans lesquelles tous les étudiants se retrouvent au cours de l'année pour échanger.*

La dimension catholique s'entend ici comme élément d'interrogation et de proposition qui, clairement affirmée, reste garante de la liberté de recherche et de pensée de chacun.

Les départements de formation

Directeur Général *: Emmanuel RUFFAT*

Département de Théologie
Directeur : Père Emmanuel PIC

Département des Sciences Humaines
Directrice : Noémie SUISSE

Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique
Directeur : Gaëtan HONORE

Département d'Ingénierie Informatique Appliquée
Directeur : Michel GIRARD

Département Administratif et Financier
Directeur : Jean-Raphaël SOUPAULT

Théologie

Département de Théologie

Directeur : Père Emmanuel PIC

Le département de théologie du CUCDB offre un parcours de formation couvrant l'ensemble de la foi chrétienne.

Ces cours sont accessibles au plus grand nombre et permettent de manière unique l'approfondissement d'une question, d'un thème et le plus souvent d'une discipline.

On fréquente ce département pour des raisons de culture personnelle, pour fonder ses connaissances et acquérir les bases d'une foi mieux structurée et donc plus solide.

ENSEIGNEMENTS MIS EN ŒUVRE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024 :

LECTURE SUIVIE DES CONFESSIONS DE SAINT AUGUSTIN
Par le Père Yves FROT

COMMENT NOTRE MONDE EST DEVENU CHRETIEN
Par le père Vincent RICHARD

THEOLOGIE MORALE : AUTOUR D'AMORIS LAETITIA
Par Mme Amélie de MARGON

CHRISTOLOGIE : LES PREMIERS CONCILES ET L'EPOQUE PATRISTIQUE
Par le Père Yves FROT

LES SACREMENTS -
Par le Père Didier GONNEAUD

L'ECOLE DE LA FOI

La rentrée universitaire 2023 voit également l'ouverture de l'***Ecole de la Foi*** qui propose un cycle de 10 journées de formation aux fidèles désireux de se former et de mieux connaître l'Eglise.

sciences humaines

Département des Sciences Humaines

Directrice : Noémie SUISSE

Le Département des sciences humaines propose des formations universitaires en sciences humaines et sociales. Il accueille des étudiants de la première année à la troisième année de Licence.

1 – Licence Humanités, parcours « Enjeux du monde contemporain »

PRESENTATION GENERALE

La Licence Sciences Humaines et Sociales, mention « Humanités », parcours *Enjeux du monde contemporain*, conduit à la délivrance d'un diplôme national de Licence qui valide un enseignement universitaire en sciences humaines et sociales.

Cette formation offre sur trois ans :

- un parcours d'ensemble des disciplines qui forment les « humanités » : la littérature, l'histoire, la philosophie.

- une initiation aux sciences humaines et sociales : droit, économie, sciences politiques, psychologie, sociologie avec un enseignement approfondi dans la spécialité à partir de la L3 : « Communication et médias », « Action publique, sociale et solidaire », « Management des ressources humaines », « Culture et patrimoine »

S'y ajoutent un enseignement renforcé en langue vivante et des ateliers méthodologiques (compétences numériques, communication orale et expression écrite).

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Trois années d'étude composées chacune de deux semestres ; 12 semaines de cours par semestre.
- Des enseignements qui privilégient le contrôle continu (évaluations régulières à l'oral et à l'écrit).

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

La licence Humanités a pour objectif de préparer :

- à un master permettant de se spécialiser dans le domaine choisi : communication, management, sociologie...,
- au master Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation,

- aux Masters des IEP,
- aux écoles de communication et de journalisme,
- aux écoles de commerce,
- aux concours administratifs.

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette licence s'adresse aux titulaires du baccalauréat (toutes séries) ou équivalent.

Admission en première année (L1) : *via* la procédure *PARCOURSUP* pour toute personne souhaitant intégrer la première année (nouveaux bacheliers et étudiants en réorientation).

Admission en seconde année (L2) : peuvent candidater les étudiants qui ont validé les deux premiers semestres d'une Licence dans le domaine des Sciences humaines ainsi que les étudiants ayant suivi une autre formation telle que BTS, BUT, CPGE. La procédure d'admission s'effectue via l'examen des dossiers de candidature par une commission constituée du responsable de formation et d'enseignants du niveau concerné et un entretien de motivation.

Admission en troisième année (L3) : peuvent se porter candidat les étudiants qui ont validé les quatre premiers semestres d'une Licence dans le domaine des Sciences humaines ainsi que les étudiants ayant suivi une autre formation telle que BTS, BUT, CPGE. La procédure d'admission s'effectue *via* l'examen des dossiers de candidature par une commission constituée du responsable de formation et d'enseignants du niveau concerné et un entretien de motivation.

Responsable de la formation : **Noémie SUISSE**

2 – <u>Licence Sciences de l'éducation, parcours « professorat des écoles »</u>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Trois axes de formation orientent les deux premières années de licence :

1 - Le développement d'une solide culture générale, indispensable au métier de professeur des écoles, grâce aux disciplines des humanités (histoire, philosophie et lettres) et à une introduction aux différentes sciences humaines et sociales (psychologie, anthropologie, sociologie, sciences du fait religieux). Ces enseignements, conjoints avec ceux de la Licence Sciences humaines et sociales mention Humanités du CUCDB, ciblent les questions centrales de l'Humanisme et de la compréhension du monde contemporain et de ses enjeux. Au-delà des apports en termes de connaissances, l'objectif est de rendre les étudiants capables de parfaitement structurer et argumenter leur pensée.

2 - Le développement de compétences en méthodes de travail ainsi qu'en communication pour bien réussir ses études : cours de méthodologie du travail universitaire et en compétences numériques, tutorat avec les enseignants, cours d'expression écrite, *Projet Voltaire* et ateliers de communication orale.

3 - la préparation au master des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Master MEEF, mention 1er degré : Professeur des écoles) et au concours de professeur des écoles avec :

- chaque semestre des enseignements de mise à niveau et de maîtrise des disciplines enseignées à l'école primaire (français, mathématiques, sciences, histoire et géographie, éducation morale et civique, anglais et éduction artistique) ;
- chaque année des stages préparés avec des professeurs des écoles formateurs en Master MEEF.

En plus des axes de formation indiqués ci-dessus, la troisième année de licence consacre la thématique de l'éducation tant au niveau théorique que pratique. Tous les cours sont centrés sur une approche de l'éducation principalement appliquée à l'école primaire. Un stage de deux mois conforte et enrichit l'expérience des stages des deux années précédentes sur le fonctionnement d'une école et sur l'exercice du métier de professeur des écoles (les stagiaires assistant les enseignants en poste).

POURSUITE D'ÉTUDES

Au niveau universitaire, cette licence permet de poursuivre des études en Master et oriente plus spécifiquement vers le Master « Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation » (MEEF), Mention 1 « Premier degré » (pour la formation au professorat des écoles et la préparation du concours de Recrutement de Professeur des Ecoles (CRPE).

DÉBOUCHÉS

Professeur(e) des écoles après la réussite au concours.

CONDITIONS D'ACCÈS

Admission en première année (L1) : *via* la procédure *PARCOURSUP* pour toutes personnes souhaitant intégrer la première année (nouveaux bacheliers et étudiants en réorientation).

Admission en seconde année (L2) : peuvent candidater les étudiants qui ont validé les deux premiers semestres d'une Licence dans le domaine des Sciences humaines ainsi que les étudiants ayant suivi une autre formation telle que BTS, BUT, CPGE. La procédure d'admission s'effectue *via* l'examen des dossiers de candidature par une commission constituée du responsable de formation et d'enseignants du niveau concerné et un entretien de motivation.

Admission en troisième année (L3) : peuvent se porter candidat les étudiants qui ont validé les quatre premiers semestres d'une Licence dans le domaine des Sciences humaines ainsi que les étudiants ayant suivi une autre formation telle que BTS, BUT, CPGE. La procédure d'admission s'effectue *via* l'examen des dossiers de candidature par une commission constituée du responsable de formation et d'enseignants du niveau concerné et un entretien de motivation.

Responsable de la formation : **Noël ADANGNIKOU**

Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique
Bourgogne Franche-Comté

Directeur : Gaëtan HONORE

L'ISFEC Bourgogne Franche-Comté est un Institut reconnu par l'Enseignement Catholique. Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la formation initiale et continue des enseignants des établissements catholiques d'enseignement sous contrat avec l'Etat.

Sur décision de la tutelle de la formation, l'ISFEC a été intégré au CUCDB en 2011 tout en conservant son autonomie dans l'accomplissement des missions confiées par sa tutelle.

L'ISFEC Bourgogne-Franche-Comté se déploie sur deux sites :

* **Dijon** (responsable : Rachel Bucaille)
* **Besançon** (responsable : Jacques Perbet)

LES ACTIVITES DE L'ISFEC

1. La formation initiale des enseignants / Préparation des concours (MASTER MEEF)

La récente réforme de la formation des enseignants rend nécessaire l'obtention du grade de Master pour accéder aux concours de l'enseignement.

Depuis la rentrée 2021, **l'ISFEC Bourgogne-Franche-Comté** met en œuvre un nouveau **Master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation*** (diplôme d'Etat), porté par **l'Université Catholique de Lyon** et en convention avec **l'Université Claude Bernard** (Lyon 1).

Ce Master, en conformité avec le cadrage ministériel, vise tout à la fois à :

- obtenir le grade de MASTER, nécessaire pour valider le concours
- se former au métier de professeur
- préparer (et réussir) les concours d'Enseignement :
  Mention 1 = Enseignement du 1er degré (préparation du CRPE),
  Mention 2 = Enseignement du 2nd degré (préparation CAFEP-CAPES / CAPEPS / CAPLP…)

Le parcours du Master MEEF est conçu comme un parcours en alternance : après 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagné en établissement, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage rémunéré à 1/3 temps au cours du 2nd semestre de M1 et du 1er semestre de M2.

2. <u>La formation des professeurs stagiaires</u> (lauréats des concours de l'enseignement catholique).

Une fois le concours d'enseignant réussi, le lauréat effectue une année en qualité de professeur stagiaire en vue d'accéder à la titularisation : il est affecté dans un établissement scolaire pour un service devant élèves à mi temps ou à temps complet (selon sa situation) et suit une formation qui lui permettra d'attester d'une bonne maitrise des compétences attendues.

<u>A noter</u> : on distingue 3 types de professeurs stagiaires :

- Les stagiaires **<u>lauréats d'un concours Externe</u>**, **<u>non titulaire d'un Master MEEF</u>**: ils sont placés à 1/2 temps en établissement, et suivent leur formation professionnelle sur l'autre 1/2 temps, formation sanctionnée par la délivrance d'un diplôme inter universitaire (DIU).
- Les stagiaires **<u>lauréats d'un concours Externe</u>**, **<u>déjà titulaire d'un Master MEEF</u>**: ces lauréats sont placés sur un service d'enseignement à temps complet et suivent une formation de 10 à 20 jours à l'ISFEC, sur un parcours adapté.
- Les stagiaires **<u>lauréats d'un concours Interne</u>**, ils sont également placés sur un service à temps complet et suivent une formation d'environ 15 journées à l'ISFEC.

3. <u>La formation continue des maîtres des établissements catholiques d'enseignement de Bourgogne et de Franche-Comté</u> (notamment dans le cadre du financement par FORMIRIS, sur Plan de formation ou *in situ* dans les établissements).

4. <u>La formation des personnels de droit privé des établissements catholiques d'enseignement</u> dont notamment :

- les **Chefs d'Etablissement 1er degré** pour le Territoire Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, avec la préparation au titre de **Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation**, par délégation de l'Ecole des Cadres Missionnés (Paris).
- Les **Agents de Service en Ecole Maternelle** (ASEM).

LES MOYENS DE L'ISFEC

<u>Pour cela, l'ISFEC BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :</u>

- dispose d'une équipe d'environ 50 formateurs (universitaires et professionnels).
- déploie ses activités dans les locaux du CUCDB, mais également au sein de son antenne franc-comtoise (Centre Diocésain de Besançon) ou dans les établissements scolaires.
- est investi dans des activités de recherche, notamment par le biais du **C.R.S.E.A.** (Centre de Recherche en Sciences de l'Education Appliquées).

Département d'Ingénierie Informatique Appliquée

Directeur : Michel GIRARD

Le **Département d'Ingénierie Informatique Appliquée à la Gestion (DIIAGE)**, dirigé par Michel Girard, est une entité du CUCDB qui accueille des étudiants de niveau Bac+2 ou Bac+3 en informatique et les forme dans les domaines « Systèmes, Réseaux et Cybersécurité » et « Développeur Full Stack ».
Le DIIAGE étant CFA depuis 2020, la formation est accessible en apprentissage. La première année peut également être suivie en formation initiale. En apprentissage, le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'entreprise du bénéficiaire ; la première année est à sa charge en optant pour la formation initiale (6 mois de formation puis 6 mois de stage).

Le cursus DIIAGE est désormais le **Cycle d'Expert en système informatique** accessible à partir d'un niveau bac +2 (ex. : BTS SIO, BTS SNIR…), le DIIAGE prépare désormais à deux Titres RNCP reconnus par l'Etat :

- En un an, le **Bachelor *Administrateur des Systèmes d'Information*** : Certification professionnelle de niveau 6 / NSF : 326 / RNCP34022. Enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 24-05-2019. Délivrée par l'association SUP DE VINCI.

- Puis en deux ans, le **Mastère professionnel *Expert en Système Informatique*** : Titre RNCP certifié niveau 7 (niveau bac +5) sous l'autorité d'INGETIS (Code RNCP17285 – arrêté du 11.12.2018, JO du 18.12.2018).

Une formation novatrice :

La **pédagogie par projets** : pilotés et animés par des **intervenants professionnels**, ceux-ci transmettent savoirs et compétences, méthodes de travail recherchées en entreprise, et savoir-être ;

Le **travail collaboratif** : les projets se réalisent toujours en équipes, mixtes entre les deux spécialités, pour apprendre à travailler ensemble quels que soient les profils. Les résultats ? Emulation, productivité, créativité, efficacité, **agilité** !

La **méthode DIYage** : moins de théorie, plus de pratique, c'est la garantie d'être **acteur** de son apprentissage, et développer ses **compétences techniques et relationnelles**.

Les partenaires d'excellence sont autant d'opportunités de maîtriser les technologies d'aujourd'hui et de demain :

Microsoft : Le DIIAGE adhère au programme ***Microsoft IMAGINE ACADEMY*** donnant accès à tous les Diiagistes à une grande partie des outils de développement, serveurs et systèmes d'exploitation. La plupart des enseignants sont titulaires de certifications professionnelles Microsoft.

Cisco : Le DIIAGE est partenaire direct d'une Académie Locale Cisco dans le cadre du programme ***International Cisco Networking Academy***.

Label de formation en cybersécurité : Le parcours « Systèmes, Réseaux et Cybersécurité » est labélisé ***SecNumedu*** par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Centre de tests : le CUCDB est agréé centre de test ***Pearson Vue*** (passage de quasi-totalité des certifications professionnelles informatiques).

SecNumedu
ANSSI

Les spécialités proposées :

Le DIIAGE offre une formation en amélioration continue. Celle-ci suit l'évolution des technologies et des besoins des entreprises et offre un large ensemble de compétences tant en développement qu'en réseaux et sécurité.

Chaque parcours permet d'accéder à l'une des 5 spécialités proposées au DIIAGE :

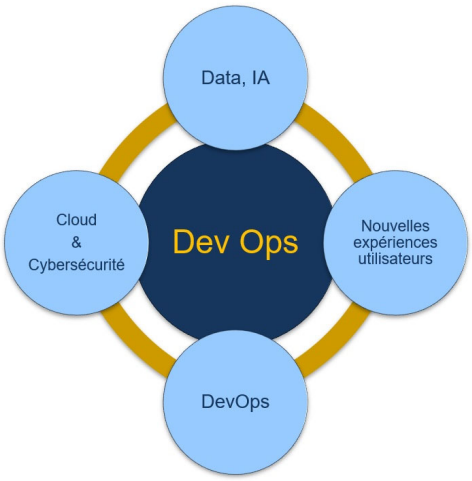

Les évènements :

Le DIIAGE, ce sont aussi des hackathons co organisés avec nos partenaires, des salons (FIC 2020 à Lille, BETT 2020 à Londres, *Microsoft Envision* à Paris), des forums entreprises, une vie étudiante avec le BDE et les clubs,

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Les locaux et salles de cours sont aux normes d'accessibilité. La formation peut être adaptée (contenu, déroulement, etc.) selon les besoins.

Modalités d'admission :

Admission sur dossier (téléchargeable sur notre site) et sur entretien pour les étudiants ayant un Bac + 2 (inscription en 1ère année) ou un Bac + 3 (inscription en 2e année) en informatique (BTS, BUT, licence ou titres équivalents).

RECHERCHE CUCDB

Conseil Scientifique et laboratoires

Responsable de la recherche :
Patricia CHIROT

Le conseil scientifique :

Le conseil scientifique du CUCDB est l'instance de réflexion et de proposition du CUCDB en matière de politique scientifique.

Il contribue à renforcer l'assise scientifique du CUCDB, dans un esprit de transversalité propre à l'identité du CUCDB. A ce titre, son rôle est de promouvoir le travail transversal de l'ensemble des départements et instituts du CUCDB : ISFEC, Sciences Humaines, DIIAGE et Département de Théologie, en ce qui concerne la recherche scientifique.

Le conseil scientifique a un rôle consultatif, il apporte des éclairages et donne des avis sur la mise en pratique des différentes missions du CUCDB. Il doit ainsi lui venir en appui notamment pour lui permettre de rester innovant, d'être en veille sur les questions émergentes, d'avoir une vision prospective des enjeux et d'élargir son spectre d'activités pour passer à une approche s'élargissant progressivement à de nouveaux champs.

Il donne notamment son avis sur les grandes orientations de la politique scientifique du CUCDB, sur les activités de formation et de recherche. Il est consulté sur la création, la modification ou la suppression de départements et/ou de formations universitaires.

Le conseil scientifique est constitué d'une vingtaine de membres choisis pour leur expertise reconnue dans leur domaine de compétence. Ils sont tous experts dans leur discipline. Les membres sont pour la plupart d'entre eux des universitaires confirmés, enseignants dans différentes Universités (Université de Bourgogne, de Strasbourg, de Toulon, de Lyon 2, de Poitiers, et de l'Université catholique de Lyon)

Les centres de recherche :

Les centres de recherche, validés par le Conseil scientifique, sont autonomes. Ils développement leur propres propositions de recherche : publications, organisation de manifestations scientifiques, etc.

Ces centres sont:

- Centre de Recherche en Sciences de l'Éducation Appliquées – CRSEA
- Centre interdisciplinaire d'Etude et de Recherche sur les enjeux du Monde Contemporain - CIEREMC

Les missions du responsable de chaque centre de recherche sont les suivantes :

– Coordination et animation de l'équipe de recherche

– Animation du projet scientifique

– Participation à la recherche de projets, de contrats et de financements

– Recherches de partenariats

– Promotion de la recherche et dynamique de publication

– Rédaction d'un bilan scientifique et présentation en conseil scientifique

Le CUCDB c'est aussi …

Pastorale et aumônerie étudiante

Dans le cadre de l'animation pastorale, des temps forts sous forme de célébration ou d'organisation d'évènements caritatifs, ont lieu tout au long de l'année.

Aussi, les étudiants du CUCDB sont invités à participer aux activités de l'aumônerie des étudiants de Dijon : Centre Catholique Universitaire (CCU) – 17, Bd Jeanne d'Arc – 21000 DIJON et sur www.ccudijon.fr

Département Administratif et Financier

Directeur : Jean-Raphaël SOUPAULT

Assistantes : Céline Boiteux, Célia VOJINOVITCH, Manon GIRARD

Documentaliste : Hélène BOOS

Au service des étudiants et du personnel du centre, ce département assure la gestion administrative, financière et logistique de toutes les formations dispensées au CUCDB. Il a également la responsabilité de la gestion des locaux et rassemble tout le personnel « transversal » de l'établissement.

Le Conseil d'Administration :

Président

Monsieur Pierre-Henri LEMAIRE

Vice-Président

Père Olivier ARTUS, *Recteur de l'Université Catholique de Lyon*

Vice-Président

Madame Mireille BESSEYRE, *Directrice Interdiocésaine de l'enseignement Catholique de Franche-Comté*

Vice-Président

Monsieur Hervé GUINOT

Retrouvez toutes nos formations et les modalités d'inscription sur notre site Internet

www.cucdb.fr

Et sur les réseaux sociaux:

Centre Universitaire Catholique De Bourgogne

69, Avenue Aristide Briand - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 73 45 90—N°OF : 26 21 00982 21

nos partenaires